

Réf: Dossier 414212

Avis de constitution

SOCIETE « SARL SYLLA BTP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE OASIS., Lot
0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARL SYLLA BTP »

Objet :

- BTP
- IMMOBILIER;
- CONSTRUCTION ;
- ACHAT ET VENTE DE TERRAINS ET MAISONS;
- CONSTRUCTION DE CHATEAU D'EAU ;
- ASSAINISSEMENT VRD;

réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE OASIS., Lot
0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SYLLA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05535 du 02/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32956/GTCA/RC/2025 du 02/06/2025

